

Pour participer à nos ateliers, contactez nous à l'adresse indiquée au dos

QU'EST—CE QUE LE PARCOURS CAP BIEN—ÊTRE ?

Arrivé à l'âge de la retraite, les situations ou événements qui favorisent l'anxiété au quotidien peuvent se multiplier :

- « Je vis de plus en plus mal les changements d'organisation dans ma vie quotidienne »
- « Je suis préoccupé par ma santé et celle de mes proches »
- « Ma nouvelle vie de retraité va-t-elle me convenir ? »

Avec le parcours Cap Bien-être, vous apprenez à mieux gérer votre stress et émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne.

Cap Bien-être, c'est un moment de convivialité intégrant des temps d'échange sur vos expériences pour vous permettre d'identifier vos moments de bien-être.

Vous avez également la possibilité d'expérimenter des activités individuelles de relaxation ou des activités de groupe, générant des émotions positives.

AVEC CAP BIEN-ÊTRE, VOUS APPRENEZ :

- à mieux vous connaître (ce qui fait ma qualité de vie, prendre conscience de mes émotions et de leur importance),
- à mieux vivre avec les autres (comprendre l'importance de la vie sociale sur la santé).

POURQUOI S'INSCRIRE?

Cap Bien-être s'adresse à toutes les personnes de 60 ans et plus, non dépendantes.

Un animateur formé à l'animation du parcours vous accompagnera durant toute la durée de l'action.



BON À SAVOIR

Cap Bien-être est un parcours composé de 4 étapes collectives d'environ 2h45 chacune, suivies d'un entretien individuel avec l'animateur. Les séances se déroulent par groupe d'une dizaine de participants.

POUR PARTICIPER AUX ATELIERS CAP BIEN—ÊTRE, CONTACTEZ NOS PARTENAIRES



Pôle Prévention et Promotion de la Santé de la MSA

2 02 40 41 30 83

@ prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr



www.aseptpdl.fr

2 02 40 41 38 53

@ contact@aseptpdl.fr



















